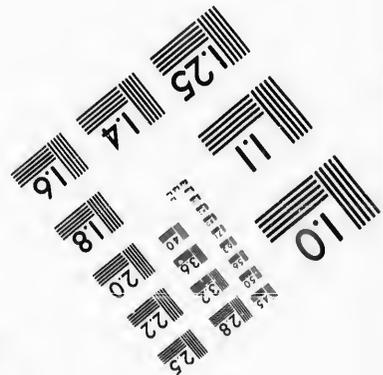
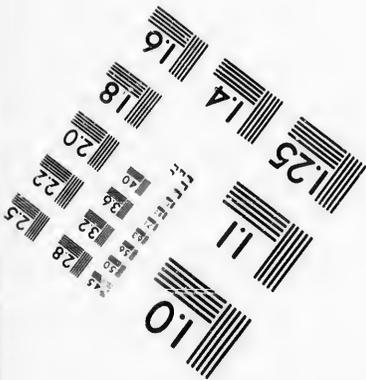
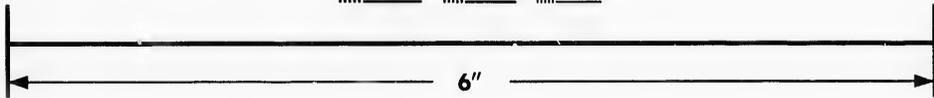
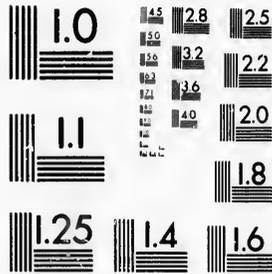


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14
18
22
25
28
32
36
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

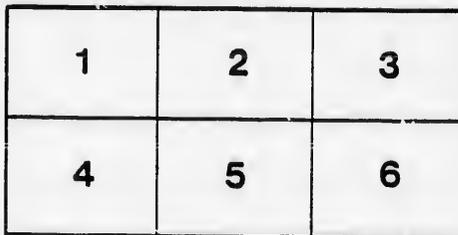
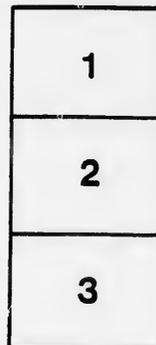
Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

884

83

PROSPECTUS.

ECOLE POLYTECHNIQUE

DE MONTREAL.

après 1883

Mt. Ecole Polytechnique.

10. —

PROSPECTUS.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL.

MR U. E. ARCHAMBAULT, PRINCIPAL.

MR D. LÉVÊQUE, P.S.S., DIRECTEUR SPIRITUEL

MR E. BALÈTE, DIRECTEUR DES ÉTUDES.

L'École polytechnique de Montréal a été fondée au mois de novembre 1873, par l'Hon. Gédéon Ouimet, alors Ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal.

Ses pouvoirs ont été établis par la 39 Vict., ch. xvii., amendée par la 41 Vict., ch. vi.

Elle a pour objet spécial l'Instruction scientifique et professionnelle de chimistes, métallurgistes, naturalistes, physiciens, architectes, ainsi que d'ingénieurs pour toutes les branches d'industrie et pour tous travaux publics, savoir :

Des Ingénieurs civils—capables de conduire, diriger et exécuter tous les travaux d'art et de construction à la surface du sol : Chemins de fer, canaux, water works, iron works, ponts, inspection et amélioration des rivières, ports, etc.

Des Ingénieurs mécaniciens—capables de dessiner, combiner et construire tous engins et machines employés dans l'industrie : Établissement et construction des machines en général, détermination de leur puissance d'action, moteurs hydrauliques et autres, locomotives, etc.

Des Ingénieurs des mines—capables de conduire, diriger et exécuter tous les travaux de découvertes, extraction et exploitation de minerais et de minéraux, et ceux de leur transformation en métaux utiles : Exploitation des mines, essais et analyses, direction des travaux miniers et métallurgiques.

Des Ingénieurs industriels—capables d'appliquer les sciences de la physique et de la chimie à la production et à la manufacture.

Elle donne aussi l'Instruction nécessaire aux **INGÉNIEURS TOPOGRAPHES.**

COURS PRÉPARATOIRE.

L'Ecole a comme annexe un cours dit : préparatoire à l'Ecole polytechnique.

Sa durée est d'une année. Il est sous la même direction et régi par les mêmes règlements que l'Ecole.

Il est fait dans l'intérêt des jeunes gens qui, dans certains cas, ne pourraient se procurer l'instruction requise pour être admis à suivre les cours de l'Ecole polytechnique.

CONDITIONS D'ADMISSION AU COURS PRÉPARATOIRE.

Pour être admis à ce cours, il faut :

1° Etre âgé de 17 ans au moins.

L'administration se réserve, dans des cas particuliers, d'accorder une dispense d'un an.

2° Subir un examen satisfaisant sur les matières ci-après :

1° Langue française (obligatoire) : grammaire, littérature, composition.

2° Langue anglaise (facultative) : mêmes sujets.

3° Géographie, physique et politique : les cinq parties du monde.

4° Histoire du Canada et les principaux faits de l'histoire d'Angleterre, de France, ou d'histoire générale.

5° Calcul arithmétique dans toutes ses parties.

Bien que la langue anglaise soit facultative, il est désirable que les candidats soient quelque peu familiarisés avec cette langue.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DU COURS PRÉPARATOIRE.

1° Arithmétique théorique, complète.

2° Algèbre, jusqu'aux équations du 2me degré exclusivement.

3° Géométrie élémentaire.

4° Zoologie.

- 5° Botanique.
- 6° Physique, jusqu'à la chaleur exclusivement, d'après l'ordre des matières suivi dans la Physique de Ganot.
- 7° Chimie. Notions préliminaires et les Métalloïdes.
- 8° Dessin linéaire.
- 9° Logique.
- 10° Economie sociale.

Le cours est d'une année. Les élèves qui, à la fin du cours, n'ont pas l'instruction suffisante pour être admis à l'Ecole polytechnique, peuvent le redoubler, avec l'autorisation de l'administration.

CONDITIONS D'ADMISSION À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

- 1° Être âgé de 18 ans au moins.
- 2° Avoir subi avec succès les examens de fin d'année du cours préparatoire, si le candidat a suivi ce cours.

Si le candidat n'a pas suivi le cours préparatoire son examen portera :

- 1° Sur les matières exigées pour l'admission au cours préparatoire.
- 2° Sur les matières du programme d'enseignement de ce cours (sauf sur les articles 8, 9, 10).

La durée des études à l'Ecole polytechnique est de trois ans.

PROGRAMME GÉNÉRAL DES DIVERSES BRANCHES SCIENTIFIQUES ENSEIGNÉES À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

- Algèbre élémentaire, suite.
- Algèbre supérieure.
- Révision des deux derniers livres de la géométrie élémentaire.
- Trigonométrie rectiligne et sphérique.

Géométrie analytique.
 Géométrie descriptive.
 Calcul différentiel et intégral.
 Physique générale.
 Physique industrielle.
 Chimie générale.
 Chimie analytique.
 Chimie industrielle.
 Mécanique générale.
 Mécanique appliquée.
 Résistance appliquée.
 Etablissement et construction des machines.
 Architecture et construction civiles.
 Travaux publics.
 Cours de chemins de fer.
 Cours de machines à vapeur.
 Géologie.
 Minéralogie.
 Exploitation des mines.
 Métallurgie.
 Cosmographie.
 Législation industrielle.
 Arpentage et levé des plans.
 Topographie pratique.
 Dessin linéaire.

Les cours proprement dits sont complétés par des exercices pratiques et des travaux techniques, tels que :

Manipulations de physique, manipulations de chimie, essais, analyses, excursions géologiques, levés de terrains, dessins de topographie, d'architecture, de machines, projets de travaux publics, de constructions civiles, de machines, etc.

La plupart de ces travaux se font durant l'année scolaire, quelques uns sont donnés comme travaux de vacances, d'autres enfin sont donnés comme thèses et se rapportent à la spécialité qu'a choisie l'élève. Ces derniers ne sont donnés qu'aux élèves de 3^{me} année.

Le programme des cours, les sommaires détaillés, la division des études, les divers exercices et travaux pratiques font l'objet d'une publication particulière.

REPARTITION PAR ANNÉE DES MATIÈRES
D'ENSEIGNEMENT À L'ÉCOLE
POLYTECHNIQUE.

- 1^{ÈRE} ANNÉE.—Révision des derniers livres de géométrie élémentaire.
Trigonométrie rectiligne et sphérique.
Algèbre élémentaire.
Géométrie analytique.
Physique générale.
Chimie générale.
Mécanique générale.
Architecture et construction civiles.
Géologie.
Minéralogie.
Législation industrielle.
Arpentage et levé des plans.
Dessin linéaire.
- 2^{ME} ANNÉE —Algèbre supérieure.
Géométrie analytique, suite.
Géométrie descriptive.
Calcul différentiel et intégral.
Physique industrielle.
Chimie analytique.
Architecture et construction civiles, suite.
Mécanique appliquée.
Résistance appliquée.
Exploitation des mines.
Cosmographie.
Arpentage et levé des plans, suite.
Dessin linéaire et topographique.
- 3^{ME} ANNÉE.—Exploitation des mines, suite.
Mécanique appliquée, suite.
Chimie industrielle.
Etablissement et construction des machines.
Travaux publics.
Cours de chemins de fer.
Cours de machines à vapeur.
Métallurgie.
Cosmographie, suite.
Topographie pratique.
Dessin linéaire et topographique.

MODE D'INSTRUCTION.

L'administration a adopté un système uniforme d'instruction pour tous ses élèves.

Sans gêner en rien et même en favorisant le goût particulier que peut avoir un élève pour telle branche scientifique, elle exige de tous une connaissance suffisante de toutes les parties de l'enseignement.

Elle a considéré en effet que toutes les sciences se prêtent un appui mutuel, et qu'un Ingénieur, dans la diversité des travaux qui se présentent à lui, a souvent besoin d'être familier avec des connaissances qui, à un point de vue superficiel, paraissent n'avoir point de rapport ou n'avoir qu'un rapport éloigné avec la spécialité à laquelle il s'est voué.

Elle a considéré surtout qu'il était essentiel que l'élève, au sortir de l'Ecole, eût les plus grandes facilités de se créer une situation. Le moyen le plus sûr d'atteindre ce résultat, c'est de le rendre apte à tous les travaux, et de ne pas l'enfermer d'une manière trop exclusive dans une spécialité.

Il est tenu compte de ce dernier objet en 3^{me} année.

En même temps que des projets généraux, il est donné à chacun des élèves des projets particuliers se rapportant à la spécialité dont il a fait choix.

EXAMENS ET DIPLÔME.

Le passage du cours préparatoire à la 1^{ère} année, de la 1^{ère} à la 2^{me}, de la 2^{me} à la 3^{me}, dépend du résultat des examens passés dans le courant et à la fin de l'année.

Un règlement particulier dont un exemplaire est remis à chaque élève, à son entrée à l'Ecole, contient les diverses dispositions qui régissent la matière.

Les élèves de 3^{me} année qui ont satisfait aux conditions requises reçoivent en conformité de la loi précitée un diplôme D'INGÉNIEUR CIVIL, INGÉNIEUR DES MINES, INGÉNIEUR MÉCANICIEN, INGÉNIEUR INDUSTRIEL, suivant la spécialité que l'élève a choisie et sur la constatation de son aptitude particulière.

CONDITIONS.

Par résolution en date du 30 mars 1883, MM. les Commissaires d'écoles catholiques ont arrêté les dispositions suivantes qui s'appliquent à la fois à l'Ecole polytechnique et au cours préparatoire considéré comme partie intégrante de l'Ecole :

1° DROIT D'INSCRIPTION, cinq piastres, dû par tout élève, sans aucune exception, dès qu'il est déclaré admis, et valable pour tout le temps que l'élève demeure inscrit sans interruption sur les registres de l'Ecole.

2° RÉTRIBUTION SCOLAIRE, cinquante piastres par année, payables par semestre et d'avance avec escompte de 10 pour cent si le paiement en est fait dans les 15 premiers jours du semestre. Cette rétribution comporte l'usage des instruments et collections et en un mot du matériel servant à l'enseignement, de même que l'accès à la bibliothèque et l'usage des livres qu'elle contient.

Les substances de laboratoire employées et consommées dans leurs travaux personnels restent à la charge des élèves, ainsi que les bris et détériorations d'objets de laboratoire, instruments et objets quelconques, quand ces détériorations sont de leur fait.

3° DROITS D'EXAMEN et de DIPLOME D'INGÉNIEUR, fixés à vingt piastres, dus à la fin du cours d'études.

N. B.—Les comptes dus par les élèves sortants, doivent être réglés avec l'administration le premier de juin, au plus tard.

